

LE NON-REPLACEMENT DES EFFECTIFS FAIT MAL



Avec le non-remplacement d'une personne sur deux quittant pour la retraite, nous sommes déjà sous le seuil minimum d'emplois requis pour rendre adéquatement les services à la population.

Depuis ces dernières années, nous sommes à même de constater les impacts du désengagement de l'État occasionnés par cette politique du gouvernement libéral. Hélas, ce n'est qu'un début!

On a qu'à penser aux viaducs qui doivent être remplacés; à la piètre qualité de nos lacs qui se détériorent, envahis par le phénomène des algues bleues; à l'absence d'inspection des édifices qui a entraîné des drames; et enfin au recours au privé qui a fait jaillir ce scandale dans l'industrie de la construction.

LA SOUS-TRAITANCE

La sous-traitance coûte jusqu'à 10 fois plus cher à L'État que l'embauche de personnel. En bout de ligne c'est encore la population qui va payer la note!

Depuis plusieurs années, le recours à des tierces parties pour réaliser des travaux relevant de la fonction publique ne cesse de croître.

Des exemples pour l'année 2009 :

- **160 \$ de l'heure** : c'est ce qu'il en coûte pour des consultants en informatique au gouvernement. Et en plus, ils travaillent dans les locaux fournis par le gouvernement!
- **512 \$ par jour** : c'est le prix que paie le MNRF pour du personnel en sous-traitance en informatique.
- **Trois fois plus cher** : c'est ce que paie le ministère des Transport pour l'entretien de ponceaux par un sous-traitant plutôt que de faire travailler ses ouvriers.

- **50 à 95% plus cher** : les coûts de la sous-traitance au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale entraînent des dépenses de 3 à 4 fois supérieures à l'embauche de personnel dans la fonction publique.

On verra... On est pas encore au bord de la catastrophe...

« Faudrait peut-être avoir plus de ressources »

Monique Gagnon Tremblay, Présidente du Conseil du trésor
Source: Radio-Canada, novembre 2009



LES ÉCONOMIES PROMISES NE SONT PAS AU RENDEZ-VOUS

Illusoirement, le gouvernement libéral estime que c'est en réduisant le personnel qu'il diminuera les dépenses de l'État et c'est pourquoi il planifie de transférer encore plus d'activités gouvernementales aux mains des entreprises privées.

Une situation qui a entraîné, dans la dernière année, la mise au jour d'un scandale entourant l'attribution des contrats dans la construction qui éclabousse les gestionnaires et les politiciens gravitant autour du ministère des Transports.

Selon les estimations formulées dans les médias, l'ampleur de la surévaluation des coûts atteindrait 30 % de la valeur des contrats octroyés dans les infrastructures, ce qui correspond à plus de 4 milliards de dollars annuellement qui ne sont pas réinvestis dans les services publics.

Impacts des ressources externes sur les conditions de travail du personnel de la fonction publique :

- une réduction des salaires
- des pertes d'emplois
- une dégradation de l'expertise
- un appauvrissement de la tâche

Pour les citoyennes et les citoyens, le recours au secteur privé est une menace pour :

- l'accessibilité aux services
- la gratuité des services
- l'égalité de traitement
- la transparence des finances publiques

NÉGOCIATION

Présentement, le gouvernement accorde au SFPQ seulement le pouvoir de formuler des recommandations sur les activités confiées en sous-traitance dans un délai d'au moins trente jours avant un appel d'offres.

Plusieurs demandes ont été formulées dans le projet de convention collective déposé par le SFPQ dans le but de protéger les emplois des fonctionnaires et des ouvriers, dont :

- l'obligation pour l'employeur d'effectuer les travaux à l'interne lorsque ceux-ci sont à coût moindre ou égal;
- l'engagement de l'employeur à consulter et à convenir avec le Syndicat d'une grille d'analyse via les CMMRP;
- l'imposition de dommages punitifs par un arbitre en cas de refus de l'employeur de se conformer.



**EN
NÉGOCIATION**

